

REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

3. Annexes



Légende

- Prescriptions réglementaires**
- Panneaux de limite d'agglomération
 - Périmètre d'agglomération
 - Lieux d'implantation des présences temporaires en agglomération
 - Axes Verts remarquables à préserver



ELABORATION
Approuvé par délibération du conseil municipal le 24 janvier 2002

ELABORATION
Prescrit par délibération du conseil municipal le 12/04/2016
Arrêté par délibération du conseil municipal le ...
Approuvé par délibération du conseil municipal le ...

Le fond de plan cadastre figure sur ce document à titre d'information et ne constitue pas un document officiel. Les contours des parcelles sont fournis à titre indicatif et ne constituent pas une garantie de précision. Le service d'urbanisme est tenu pour responsable des éventuelles erreurs du fond de plan cadastre et des éventuelles erreurs de reproduction de ce document.

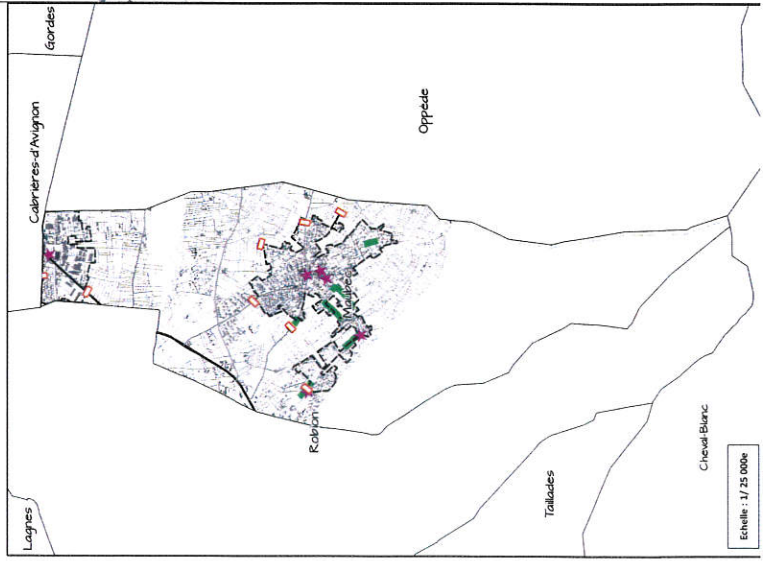
3.2 Documents graphiques

B Prescriptions Réglementaires

Echelle : 1 / 2 500e



Echelle : 1 / 2 500e



Echelle : 1 / 25 000e